

 AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE CONSEIL D'ADMINISTRATION ----- Commission "Interventions" du 3 mars 2010	Document de présentation n° Origine : Direction des Politiques d'Intervention / service Territoire et Agriculture Mise à jour le : 16 février 2011
	Région : Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes Département : 03, 07, 17, 18, 22, 23, 28, 29, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 44, 48, 49, 53, 56, 58, 63, 69, 71, 72, 79, 85, 86 Bassin hydrographique : Bassin Loire Bretagne Masse(s) d'eau : Sage :
OBJET DE LA DEMANDE	FINANCEMENT DE MESURES ET D'INVESTISSEMENTS AGRO ENVIRONNEMENTAUX DANS LES BASSINS VERSANTS OU AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

I. BILAN 2010 (PROVISOIRE)

Dans le cadre du 9^{ème} programme, les aides au secteur agricole de l'agence de l'eau sont intégrées dans le plan de développement rural et hexagonal. Ce programme permet aux financeurs nationaux de bénéficier d'un cofinancement communautaire (FEADER). L'agence intervient pour le financement de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET), d'investissements agro-environnementaux du plan végétal environnement (PVE) ou du plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) et de programmes bocagers (ex : le Breizh bocage en Bretagne).

Pour l'année 2010, l'agence a engagé 19,7 millions d'euros auprès de l'agence de service et de paiements (ASP) pour l'attribution d'aides individuelles aux exploitations agricoles dans le cadre du PDRH. L'agence est intervenue dans 10 régions et 29 départements. 88 territoires ont été ouverts au financement, dont 15 nouveaux pour la seule année 2010. 42 projets sont des aires d'alimentation de captages prioritaires. L'agence a poursuivi son partenariat avec les DRA AF chargées de la mise en œuvre du PDRH au niveau régional pour une meilleure coordination et une convergence des différents financements vers les opérations territoriales.

Près de 50 000 nouveaux hectares de **mesures agro-environnementales** (MAE) font l'objet d'un financement de l'agence au titre de 2010 portant ainsi le total des surfaces contractualisées à plus de 100 000 hectares (chiffres provisoires en attente des données de l'ASP). Les actions soutenues incitent à la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires ou de fertilisants sur grandes cultures ou sur prairies. Au total, environ 1500 exploitations nouvelles percevront une aide de l'agence.

Il est intéressant de noter l'évolution des MAET depuis la mise en place du dispositif. En 2007-08, les MAET contractualisées étaient pour plus de 50% des mesures de limitation de la fertilisation sur prairie. Mesures peu contraignantes mais qui ont permis de lancer une dynamique sur les territoires. A partir de 2009, on observe une nette évolution vers des MAET visant à limiter les intrants sur grandes cultures (1/5 des MAET sur 2007-08 et plus d'1/3 en 2009-10). Les mesures de conversion et de maintien de l'agriculture biologique connaissent également une croissance depuis 2009.

L'agence a soutenu en 2010 les investissements du **plan végétal pour l'environnement** (PVE) à hauteur de 450 000 euros, ce qui correspond à environ 200 dossiers aidés. Ce dispositif marque également, après trois années de stagnation (143 dossiers aidés sur 2007-2009), une nette croissance. L'amélioration du taux d'aide sur les investissements non productifs (75% d'aide tous financements) devrait permettre d'améliorer encore ce dispositif. Les aides de l'agence portent principalement sur les investissements matériels correspondants à l'enjeu phytosanitaire (aires de lavage du pulvérisateur, buses anti-dérive, kit environnement).

Le **Plan de modernisation des bâtiments d'élevage** (PMBE) a fait l'objet d'une demande de financement, sur les bassins de la Coise (69) et de Naussac (07). En 2010, près de 97 000 euros ont été prévus. La limitation de l'aide de l'agence aux seules opérations territoriales situées dans des bassins en amont des retenues eutrophisées hors zone vulnérable rend très sélective l'intervention de l'agence.

Le **plan bocager** se développe fortement en région Bretagne dans le cadre du programme Breizh Bocage. 1 234 000 euros sont prévus pour ce dispositif sur une vingtaine de territoires.

II. PERSPECTIVES 2011 :

CONTEXTE :

2011 marque la fin de l'ouverture à la contractualisation de mesures agro-environnementales pour les territoires engagés en 2007 et 2008. Une quatrième année de financement de MAET est demandée par quelques territoires soit pour pouvoir prendre en compte un nouvel enjeu soit pour tenir compte de la dynamique de contractualisation et terminer l'engagement de dépenses restantes. (Cf. *tableau des territoires concernés par un projet agro-environnemental en 2011*)

2011 correspond aussi à la mise en place de projets agro-environnementaux de plusieurs captages classés Grenelle en 2009. Les nouveaux projets MAET concernent principalement des aires d'alimentation de captages prioritaires (10 AAC sur 14 nouveaux projets). Le cofinancement FEADER limitant oblige à une sélection des dossiers en CRAE et les dossiers captages sont prioritaires sur les autres. A priori, 17 nouveaux captages prioritaires ouvrent leur territoire à la contractualisation de MAET (mais 10 projets seulement du fait d'un regroupement en Mayenne de 8 captages en 2 projets et en Creuse de 2 captages en 1 projet). Au total, il est proposé de financer un ou plusieurs dispositifs dans 66 territoires.

Pour la deuxième année consécutive, il n'y a pas de demande d'aide pour la région Basse-Normandie. En effet, les nouvelles opérations territoriales ne proposent pas de projets agro-environnementaux (volet milieu aquatique majoritairement) et les captages Grenelle tardent à les mettre en place.

Saint Briec et Lieue de Grève sont les deux premiers appels à projets « algues vertes ». Un budget prévisionnel 2011 a été fixé suite aux projets de territoire à très basses fuites d'azote déposés par les deux porteurs de projets. Ce budget sera à préciser lorsque ces deux programmes d'actions auront été validés par les comités ad hoc.

BUDGET PREVISIONNEL :

Pour l'année 2011, le montant d'aide prévisionnel sollicité auprès de l'agence s'élève à environ 19 millions d'euros pour assurer le financement de mesures contractualisées sur cinq ans et d'investissements sur la ligne 18 et de 500 000 euros pour la ligne 24.

Les chiffres fournis proviennent des commissions régionales agro-environnementales (CRAE) et autres comités de pilotage des différents dispositifs du PDRH (PVE, Breizh bocage) réunis entre fin 2010 et début 2011.

	MAE (214I et 214C)	PVE (121B et 216)	Plan bocager (323D)	PMBE (121A)
AUVERGNE	115 000	20 000		108 000
BOURGOGNE	155 000	72 000		
BRETAGNE	4 000 000	300 000	1 235 000	
ST BRIEUC + LIEUE DE GREVE	4 000 000			
CENTRE	1 350 000	50 000		
LANGUEDOC ROUSSILLON	270 000			180 000
LIMOUSIN	1 211 000			
PAYS DE LA LOIRE	1 900 000	100 000		
POITOU CHARENTES	3 052 000			
RHONE ALPES	599 000	40 000	20 000	432 000
TOTAL	16 652 000	582 000	1 255 000	720 000

TABLEAU DES TERRITOIRES CONCERNES PAR UN PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL EN 2011

Région	Projets	Année d'ouverture à la contractualisation	AAC prioritaire/ BV à ulves	Dispositifs aidés	Observations
AUVERGNE	VALLEE DE LA VEYRE	2008		PVE	
BOURGOGNE	CAPTAGES_VAL_DE_LOIRE_71	2008	OUI	PVE	
BOURGOGNE	NOHAIN	2008		PVE	
BOURGOGNE	SOURCE_DE_L_AR	2010	OUI	MAE	
BRETAGNE	ARGUENON_LAC_JUGON	2010	OUI	MAE, haies	
BRETAGNE	AULNE_HYERES	2009		MAE	
BRETAGNE	BAIE_DE_DOUARNENEZ	2008	ULVES	MAE	4ème année pour servir de transition avec le plan "algues vertes"
BRETAGNE	BAIE_DE_FRESNAYE	2010	ULVES	haies	
BRETAGNE	CLAIE	2010		MAE	
BRETAGNE	FLUME	2010		MAE	
BRETAGNE	FREMUR_BAIE_LANCIEUX	2010		MAE, haies	
BRETAGNE	GOUESSANT	2010	OUI/ ULVES	MAE, haies	
BRETAGNE	GOUET	2009	ULVES	MAE	
BRETAGNE	GUINDY_BIZIEN_JAUDY	2009	OUI	MAE, haies	
BRETAGNE	GUINEFORT	2009		MAE	
BRETAGNE	HORN_GUILLEC_KERALLE	2009	OUI	MAE, haies	
BRETAGNE	IC_COTIERS	2009	OUI/ ULVES	MAE, haies	
BRETAGNE	ILLE_ET_ILLET	2010		MAE	
BRETAGNE	LEFF_COTIERS	2009		MAE, haies	
BRETAGNE	LIEUE_DE_GREVE	2010	OUI/ ULVES	MAE	
BRETAGNE	LOISANCE_MINETTE_DRAINS_RENNES	2011 ?	OUI	MAE	Projet éventuel
BRETAGNE	MEU_CHEZE_CANUT	2007	OUI	MAE, haies	4ème année sur les MAE phyto strictement
BRETAGNE	ODET_A_AVEN	2008	ULVES	MAE	4ème année pour servir de transition avec le plan "algues vertes"
BRETAGNE	RANCE_NAPPE_DES_FALUNS	2009		MAE, haies	
BRETAGNE	SCORFF	2009		MAE	
BRETAGNE	TREGOR	2008	ULVES	MAE, haies	4ème année pour servir de transition avec le plan "algues vertes"
BRETAGNE	TRIEUX	2009		MAE	
BRETAGNE	URNE_ANSE_YFFINIAC	2009	OUI/ ULVES	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	VILAINE_AMONT	2009		MAE, haies	
CENTRE	CAPTAGES_PORCHE	2007	OUI	MAE	4ème année pour terminer bonne contractualisation sur liste de MAET restreinte
CENTRE	CISSE	2009		MAE	
CENTRE	ESVRES SUR INDRE	2011	OUI	MAE	
CENTRE	MANSE	2010		MAE	

CENTRE	MONTET_CHAMBON	2010	OUI	MAE	sous réserve de présentation d'un pré-contrat à la délégation
CENTRE	REUILLY_DIOU	2010	OUI	MAE	sous réserve de présentation d'un pré-contrat à la délégation
LANGUEDOC ROUSSILLON	NAUSSAC	2009		MAE, PMBE	
LIMOUSIN	BASSIN DU GORET ET DE LA VAYRES	2011		MAE	
LIMOUSIN	MARTINATS PUIITS DES MERIS	2011	OUI	MAE	
LIMOUSIN	SEDELLE BREZENTINE	2011		MAE	
LIMOUSIN	VIENNE AMONT	2011		MAE	
LIMOUSIN	VIENNE MOYENNE ET GLANE	2011		MAE	
PAYS DE LA LOIRE	ANGLE_GUIGNARD_VOURAIE	2009	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	BULTIERE	2008	OUI	MAE	4 ^{ème} année de MAE avec une sélection des dossiers prioritaires
PAYS DE LA LOIRE	CAPTAGE_FREIGNE	2009	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	CAPTAGES_SAFFRE	2009	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	CHEMERE LE ROI	2011	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	DOLLON	2011	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	LAYON_AUBANCE	2010		MAE	
PAYS DE LA LOIRE	LE LOUROUX BECONNAIS	2011	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	MONTREUIL BELLAY	2011	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	NEUILLE	2011	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	ROCHEREAU	2009	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	ST PIERRE SUR ORTHE	2011	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	THOUARS	2011	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	TOUCHE_POUPARD	2007	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	VIE_AMONT_RETENUE	2010	OUI	MAE	
PAYS DE LA LOIRE	VILAINE_AMONT	2009		MAE, haies	
POITOU CHARENTES	CEBRON	2007	OUI	MAE	4 ^{ème} année de MAE sur territoire restreint
POITOU CHARENTES	CENTRE OUEST	2010	OUI	MAE	1 ^{ère} année de MAET avec un enjeu pollution (1 année préalable de MAET désirrigation)
POITOU CHARENTES	CORBELIERES	2007	OUI	MAE	4 ^{ème} année de MAE sur territoire restreint
POITOU CHARENTES	LA ROCHELLE	2008	OUI	MAE	4 ^{ème} année de MAE sur territoire restreint

POITOU CHARENTES	RUCETTE	2009	OUI	MAE	
POITOU CHARENTES	SENEUIL	2008	OUI	MAE	4ème année de MAE sur territoire restreint
POITOU CHARENTES	VIVIER-COURANCE	2009	OUI	MAE	
RHONE ALPES	COISE	2008		haies, PMBE, PVE	
RHONE ALPES	HAUT LIGNON DU VELAY	2010	OUI	MAE, PMBE	
RHONE ALPES	PLAINE DU FOREZ	2011	OUI	MAE	sous réserve d'acceptation de la démarche par le CA du mois de mars 2011

Remarques :

- Tous les territoires ouverts aux MAE le sont également pour le PV E. Les aides PVE apportées par territoire seront connues après les appels à projets 2011.
- Les données présentées dans ce tableau sont susceptibles d'évolution d'ici la présentation des autorisations à engager à la CI de juin.

Carte 1 : carte de s opérations territoriales engagées dans un p rojet agro-environnemental. Les captages prioritaires sont également représentés. Les projets agro-environnementaux 2011 qui concernent des aires d'alimentation de ca ptages sont indiqués par le urs captages. En effet, le s limites de territoires seront connues au moment de la signature du contrat.

Opérations territoriales et aires d'alimentation
de captages prioritaires engagées dans un projet
agro-environnemental sur le bassin Loire-Bretagne

DF/ISTA - P:\Projets\0_4_CARTOGRAPHIE\0_4_0_Communi2_Projets

